

## Le campus des métiers Propulsions en Normandie met en débat des propositions pour rapprocher éducation et entreprises

4-6 minutes

Suite à ses assises de l'usinage, le campus des métiers et des qualifications Propulsions Normandie publie en janvier 2019 des propositions qui ont émergé de la journée pour les mettre à l'étude des partenaires éducatifs et industriels. Interrogée par AEF info, sa directrice opérationnelle Nadine Tauvel-Mangé signale qu'un CA, où siège la région, le rectorat, la Direccte et les partenaires industriels, est prévu début avril et permettra d'identifier des "actions prioritaires". Le document a été transmis au MEN car les réflexions engagées apparaissent plus larges que le niveau régional.



Comment réduire l'écart entre l'offre de formation et la demande en entreprise, partager une culture technologique commune, ou encore intégrer l'encadrement de l'entreprise dans les structures d'enseignement ? Ces interrogations font partie d'une série d'"axes" principaux identifiés lors des assises de l'usinage organisées en octobre dernier par le campus des métiers et des qualifications Propulsions Normandie (1), qui [publie en janvier](#) les actes avec une série de propositions mises en débat.

Interrogée mi-janvier 2019, Nadine Tauvel-Mangé, directrice opérationnelle du campus, souligne que le ministère de l'Éducation nationale et le rectorat de la région académique Normandie ont été destinataires des actes en décembre dernier. Un conseil d'administration, où sont représentés le conseil régional, le rectorat, la Direccte et les partenaires industriels, aura lieu début avril et permettra de "proposer une série d'actions prioritaires" et de "demander à la région les subventions nécessaires à la mise en place de ces actions". L'idée est de "pouvoir engager des actions concrètes avec les partenaires dès le deuxième trimestre 2019".

Des actions à court et moyen termes

Le premier axe d'actions stratégiques présenté concerne la capacité à "réduire l'écart entre l'offre de formation et la demande en entreprise", en particulier à partir d'une "stratégie d'adaptation locale des référentiels nationaux". Est proposé le principe d'une cartographie des établissements de formation en lien avec le bassin d'emploi avec un "système d'échange" pour permettre "à chaque élève d'effectuer plusieurs séquences dans des établissements différents du sien".

Cet axe de proposition donne lieu à plusieurs actions envisageables à court ou moyen terme, et notamment la nécessité de "démystifier la question de réglementation pour l'accueil des mineurs en entreprise". Sont aussi avancées les idées de "mettre en place dans les UFA un contrat de co-formation avec la définition des compétences abordées en entreprise et en centre de formation" ou encore de créer un "référentiel d'évaluation à partager une fois par mois entre l'entreprise et le centre de formation".

Concernant la possibilité d'une "culture technologique" commune, l'action principale consiste à "intégrer la connaissance des industries locales à la formation des enseignants". La promotion d'une culture industrielle supposerait par exemple un stage obligatoire en entreprise dans la formation des enseignants. Autre "axe", la volonté d'"apporter dans les formations l'expertise des entreprises autour d'un îlot industriel", où les entreprises mettent à disposition des produits, outillages, documents, méthodes, etc. Est aussi proposé de consulter les entreprises sur le choix du parc des machines dans les écoles, et d'intégrer des professionnels aux jurys.

Dépêche n° 599387



2 min de lecture

Par

[Cyril Duchamp](#) Publiée le 18/01/2019 à 12h02

CAConseil d'administration

DireccteDirection régionale des entreprises, de la concurrence et  
de la consommation, du travail et de l'emploi

MENministère de l'Éducation nationale

UFAUnité de formation par apprentissage

CMQcampus des métiers et des qualifications

UIMMUnion des industries et des métiers de la métallurgie